



Nations Unies

Rapport de la Commission du désarmement pour 2025

Assemblée générale

Documents officiels

Quatre vingtième session

Supplément n° 42



Rapport de la Commission du désarmement pour 2025



Nations Unies • New York, 2025

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres et de chiffres. La simple mention d'une cote renvoie à un document de l'Organisation.

[30 avril 2025]

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Organisation et travaux de la session de fond de 2025.	4
III. Documentation.	6
A. Documents présentés par le Secrétaire général.	6
B. Autres documents, y compris ceux présentés par des États Membres	6
IV. Conclusions et recommandations.	6

I. Introduction

1. À sa soixante-dix-neuvième session, l'Assemblée générale a adopté la résolution [79/72](#), intitulée « Rapport de la Commission du désarmement ».

II. Organisation et travaux de la session de fond de 2025

2. À sa 397^e séance, le 7 avril 2025, la Commission du désarmement a tenu sa session d'organisation de 2025 au Siège de l'Organisation des Nations Unies (voir [A/CN.10/PV.397](#)). À la même séance, elle a examiné les points relatifs à l'organisation des travaux et les questions de fond à inscrire à l'ordre du jour de sa session de fond de 2025, conformément aux dispositions du document intitulé « Moyens d'améliorer le fonctionnement de la Commission du désarmement » adopté par l'Assemblée générale (résolution [44/119](#) C, annexe) et à la lumière de la résolution [79/72](#) de l'Assemblée. Elle a également examiné la question de l'élection des membres de son Bureau. Elle a élu le Représentant permanent adjoint du Paraguay auprès de l'Organisation des Nations Unies, José Pereira Sosa, à la présidence de sa session de fond.
3. À la même séance, la Commission a adopté l'ordre du jour provisoire de sa session d'organisation ([A/CN.10/L.93](#)).
4. À la même séance également, la Commission a élu Amr Essameldin Sadek Ahmed (Égypte), Mohammed Lawal Mahmud (Nigéria) et Vivica Muenkner (Allemagne) à la vice-présidence.
5. Toujours à la même séance, la Commission a adopté l'ordre du jour provisoire de sa session de fond de 2025 ([A/CN.10/L.94](#)). L'ordre du jour se lit comme suit :
 1. Ouverture de la session.
 2. Adoption de l'ordre du jour.
 3. Organisation des travaux.
 4. Recommandations visant à réaliser le désarmement nucléaire et la non-prolifération des armes nucléaires.
 5. Recommandations visant à promouvoir une communauté de vues sur les questions relatives aux technologies émergentes dans le contexte de la sécurité internationale.
 6. Rapport de la Commission du désarmement à l'Assemblée générale à sa quatre-vingtième session.
 7. Questions diverses.
6. À sa 398^e séance, le 7 avril, la Commission a pris note du calendrier des réunions de la session ([A/CN.10/2025/CRP.1](#)).
7. À sa 400^e séance, le 8 avril, la Commission a élu Syed Atif Raza (Pakistan) rapporteur.
8. À sa session de fond de 2025, qui a eu lieu au Siège, du 7 au 25 avril, la Commission a tenu six séances plénières (voir [A/CN.10/PV.397-402](#)). Le Service des affaires relatives au désarmement et à la paix du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences a assuré le secrétariat de la Commission, et le Bureau des affaires de désarmement a fourni les services d'appui fonctionnel.

9. Pendant la session, le Bureau de la Commission était constitué comme suit :

Présidence :

José Pereira Sosa (Paraguay)

Vice-présidence :

Représentante de l'Allemagne et représentants de l'Égypte et du Nigéria

Rapporteur :

Syed Atif Raza (Pakistan)

10. À sa 398^e séance, la Commission a élu Akaki Dvali (Géorgie) président du Groupe de travail I (chargé d'examiner le point 4 de l'ordre du jour) et Julia Elizabeth Rodríguez Acosta (El Salvador) présidente du Groupe de travail II (chargée d'examiner le point 5 de l'ordre du jour).

11. De sa 398^e à sa 401^e séance, les 7 et 8 avril, la Commission a procédé à un échange de vues général sur l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour. Au cours de l'échange de vues général, les délégations des pays suivants ont fait des déclarations : Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bangladesh, Brésil, Cambodge, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Égypte, El Salvador, Érythrée (s'exprimant au nom du Groupe des États d'Afrique), Estonie [s'exprimant au nom des États baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie)], États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Ghana, Grèce, Guatemala, Honduras, Inde, Indonésie, Indonésie (s'exprimant au nom du Mouvement des pays non alignés), Iraq, Irlande, Israël, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kiribati, Koweït (s'exprimant au nom du Conseil de coopération du Golfe), Libéria, Libye (s'exprimant au nom du Groupe des États arabes), Malaisie, Malaisie (s'exprimant au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est), Maroc, Mauritanie, Mexique, Myanmar, Nicaragua, Nigéria, Norvège [s'exprimant au nom des pays nordiques (Danemark, Finlande, Islande, Norvège et Suède)], Pakistan, Paraguay, Pérou, Philippines, Pologne, République arabe syrienne, République de Corée, République dominicaine, République islamique d'Iran, République populaire démocratique de Corée, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Sénégal, Singapour, Soudan, Sri Lanka, Thaïlande, Togo, Tunisie, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam et Zimbabwe. De même, la Ligue des États arabes, le Saint-Siège, et l'Union européenne (s'exprimant au nom de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies ainsi que d'un groupe d'États Membres) ont fait des déclarations.

12. À sa 398^e séance, la Commission a entendu une déclaration de la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement.

13. La Commission a exprimé son intérêt pour une couverture complète des séances plénières de la Commission par la télévision en ligne des Nations Unies et noté que le Président avait l'intention d'étudier la question avec le Secrétariat et le Bureau afin de remédier à l'absence actuelle de retransmission de ces séances plénières sur le Web.

14. La Commission a renvoyé l'examen du point 4 de l'ordre du jour au Groupe de travail I, qui a tenu neuf réunions entre le 9 et le 24 avril.

15. La Commission a renvoyé l'examen du point 5 de l'ordre du jour au Groupe de travail II, qui a tenu sept réunions entre le 9 et le 23 avril.

III. Documentation

A. Documents présentés par le Secrétaire général

16. La Commission était saisie de la note du Secrétaire général lui transmettant la liste des documents qu'il présentait pour la session de fond de 2025 ([A/CN.10/216](#)).

B. Autres documents, y compris ceux présentés par des États Membres

17. La Commission n'était saisie d'aucun document.

IV. Conclusions et recommandations

18. À sa 402^e séance, le 25 avril, la Commission a adopté *ad referendum* son rapport et ceux de ses organes subsidiaires. Elle n'a formulé aucune recommandation. Elle a décidé de présenter à l'Assemblée générale les textes des rapports, qui sont reproduits ci-après.

19. À sa 403^e séance, le 25 avril, la Commission a adopté par consensus ses rapports et ceux de ses organes subsidiaires, qui seront présentés à l'Assemblée générale à sa quatre-vingtième session. Elle a remercié le Président, le Bureau, le Président et la Présidente des Groupes de travail, et le Secrétariat.

20. Le rapport du Groupe de travail I se lit comme suit :

Rapport du Groupe de travail I sur le point 4 de l'ordre du jour

1. À sa 397^e séance, le 7 avril 2025, la Commission du désarmement a adopté l'ordre du jour de sa session de fond de 2025 ([A/CN.10/L.94](#)) et décidé de renvoyer au Groupe de travail I le point 4 de l'ordre du jour, intitulé « Recommandations visant à réaliser le désarmement nucléaire et la non-prolifération des armes nucléaires ».
2. Le Groupe de travail, présidé par Akaki Dvali (Géorgie), a tenu neuf réunions, du 9 au 24 avril 2025. Le Service des affaires relatives au désarmement et à la paix du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences a assuré les fonctions de secrétariat. Le Bureau des affaires de désarmement a joué un rôle de conseil auprès du Groupe.
3. Aux 1^{re}, 2^e et 3^e réunions, les 9, 10 et 14 avril, les délégations ont échangé leurs vues et présenté diverses propositions concernant l'organisation des travaux du Groupe pour les sessions de 2025 et de 2026 de la Commission du désarmement.
4. Aux 4^e, 5^e et 6^e réunions, les 15, 16 et 17 avril, les délégations ont échangé leurs vues et fait des déclarations de fond sur un document non officiel intitulé « List of focused topics », distribué le 13 avril, que le Président a présenté à la suite de propositions des États, sous sa responsabilité et sans préjuger des positions des délégations ni de toute autre activité ultérieure menée dans le Groupe, ainsi que sur les nouvelles versions du document distribuées les 15 et 16 avril.
5. Aux 7^e, 8^e et 9^e réunions, les 22, 23 et 24 avril, les délégations ont échangé leurs vues et présenté diverses propositions et positions au sujet du document établi par le Président ([A/CN.10/2025/WG.I/CRP.1](#)) et distribué

le 21 avril. Le Président a publié le document, sous sa responsabilité et sans préjuger des positions des délégations, afin de faciliter la poursuite des travaux du Groupe, notamment un échange de vues approfondi et la présentation de propositions précises à la session de 2026 de la Commission du désarmement.

6. À la 9^e réunion, le 24 avril, le Groupe de travail a examiné son rapport sur le point 4 de l'ordre du jour et l'a adopté par consensus. Il a remercié le Président et le Secrétariat.

21. Le rapport du Groupe de travail II se lit comme suit :

Rapport du Groupe de travail II sur le point 5 de l'ordre du jour

1. À sa 397^e séance plénière, le 7 avril 2025, la Commission du désarmement a adopté l'ordre du jour de sa session de fond de 2025 ([A/CN.10/L.94](#)) et décidé de renvoyer au Groupe de travail II le point 5 de l'ordre du jour, intitulé « Recommandations visant à promouvoir une communauté de vues sur les questions relatives aux technologies émergentes dans le contexte de la sécurité internationale ».

2. Le Groupe de travail, présidé par Julia Elizabeth Rodríguez Acosta (El Salvador), a tenu sept réunions informelles, du 9 au 23 avril 2025. Le Service des affaires relatives au désarmement et à la paix du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences a assuré les fonctions de secrétariat. Le Bureau des affaires de désarmement a joué un rôle de conseil auprès du Groupe.

3. À sa 1^{re} réunion, tenue le 9 avril, le Groupe de travail a procédé à un échange de vues général sur le point 5 de l'ordre du jour.

4. À sa 2^e réunion, le 10 avril, le Groupe de travail a entendu des exposés consacrés au rapport du Secrétaire général concernant les dernières évolutions scientifiques et techniques et leurs incidences éventuelles sur l'action menée en matière de sécurité internationale et de désarmement ([A/79/224](#)), présentés par les experts suivants : Charles Ovink, du Bureau des affaires de désarmement, pour ce qui était de l'intelligence artificielle ; Sarah Grand-Clement, de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR), en ce qui concernait les systèmes sans pilote ; Samuele Dominioni, de l'UNIDIR, en matière de technologies numériques ; Daniel Feakes, du Bureau des affaires de désarmement, dans le domaine de la biologie et de la chimie. Le Groupe de travail a procédé à un échange de vues sur les exposés et le rapport du Secrétaire général.

5. À sa 3^e réunion, le 14 avril, le Groupe de travail a entendu des exposés sur le rapport du Secrétaire général ([A/79/224](#)), présentés par les experts suivants du Bureau des affaires de désarmement : Michael Spies, pour ce qui était des technologies spatiales et aérospatiales ; René Holbach, en ce qui concernait les technologies électromagnétiques et les technologies des matériaux ainsi que les conclusions et recommandations du Secrétaire général ; Katherine Prizeman, en matière de convergence des technologies. Le Groupe de travail a procédé à un échange de vues sur les exposés et le rapport du Secrétaire général.

6. À sa 4^e réunion, le 15 avril, le Groupe de travail a entendu des exposés sur les mécanismes de l'Organisation des Nations Unies concernant les technologies émergentes dans le contexte de la sécurité internationale. Anupam Ray, Représentant permanent de l'Inde auprès de la Conférence du désarmement, a présenté les travaux du Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'étudier de nouvelles mesures concrètes de prévention d'une course aux

armements dans l'espace, créé en application de la résolution 77/250, du 30 décembre 2022, de l'Assemblée générale, ainsi que le rapport de fond de celui-ci (A/79/364), adopté par consensus. Clarice Lim, membre de la Mission permanente de Singapour auprès de l'Organisation des Nations Unies, a fait un exposé au nom de la présidence du groupe de travail à composition non limitée sur la sécurité du numérique et de son utilisation (2021-2025), créé en application de la résolution 75/240, du 31 décembre 2020, de l'Assemblée générale. Le Groupe de travail a procédé à un échange de vues au sujet des exposés.

7. À sa 5^e réunion, le 16 avril, le Groupe de travail a procédé à un échange de vues sur les initiatives des États Membres concernant les technologies émergentes dans le contexte de la sécurité internationale et, dans ce cadre, les délégations de l'Autriche, de la Chine, de la France, du Pakistan et de la République de Corée ont présenté des exposés.

8. À sa 6^e réunion, le 17 avril, le Groupe de travail a procédé à un échange de vues concernant les technologies émergentes dans le contexte de la sécurité internationale.

9. À la suite des discussions du Groupe de travail, la Présidente a présenté un document intitulé « Chair's summary », daté du 22 avril 2025, établi sous sa responsabilité et sans préjuger de la position des délégations. À sa 7^e réunion, le 23 avril, le Groupe a examiné le document présenté par sa Présidente.

10. À la même réunion, le Groupe de travail a examiné son rapport sur le point 5 de l'ordre du jour et l'a adopté par consensus. Il a remercié la Présidente et le Secrétariat.

